

Déclaration préalable SNUipp-FSU
CAPD du 11 janvier 2019



Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Le SNUipp-FSU 34 vous adresse ses vœux pour l'année 2019. Souhaitons que cette nouvelle année se traduise par des avancées pour nos collègues et un dialogue social constructif.

Cette première CAPD de l'année 2019 suit de près les élections professionnelles, dont l'organisation a été problématique... Nous saluons donc la persévérance des collègues qui, malgré ces difficultés, ont pu voter en plus grand nombre qu'en 2014 (6 points de +). Cette hausse de la participation montre l'attachement des personnels aux commissions paritaires et l'importance accordée au rôle des délégués du personnel. C'est un démenti apporté aux annonces du gouvernement, dont les projets restreindraient le paritarisme s'ils étaient mis en œuvre (forte limitation des compétences de la CAPD, suppression du CHSCT...).

A cette hausse de la participation s'ajoute la progression du SNUipp-FSU, surtout dans l'Hérault où il redevient le premier syndicat. Là aussi, ce n'est pas anodin après deux années où les personnels ont été malmenés par des décisions locales et nationales. Cela renforce la légitimité des délégués du personnel, il est donc important que vous soyez attentifs aux revendications que nous portons.

Nous vous avons interpellé sur certains sujets importants dès votre arrivée. Quelques demandes ont été entendues, telles que la tenue d'un CTSD d'ajustement des décisions de carte scolaire en juin ou la modification de la circulaire temps partiel pour proposer le 80 % sur autorisation. En revanche, nous contestons à nouveau plusieurs circulaires départementales : la circulaire PAP-PEP, la circulaire autorisation d'absence, la limitation du temps partiel pour certaines fonctions...

De plus, les conditions de travail des personnels, loin de s'améliorer, ne cessent de se dégrader : multiplication des injonctions parfois contradictoires, manque de bienveillance envers les enseignants... Le gel persistant du point d'indice entraîne une baisse continue du pouvoir d'achat. La dotation académique de 49 postes, très insuffisante, témoigne du désengagement de l'État dans le Service Public d'Éducation Nationale.

Cette réalité s'inscrit dans un climat social de mobilisation et de mécontentement. Le SNUipp-FSU reste dans l'action pour défendre l'École et ses personnels.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU 34